

OFI Precious Metals

ACTIFS RÉELS • MÉTAUX PRÉCIEUX • INTERNATIONAL

OFI Precious Metals vise à offrir une **exposition à un panier d'actifs réels**, avec une réplification synthétique de l'indice « Basket Precious Metals Strategy ». Cet indice, développé par l'équipe de gestion du fonds, est composé de **contrats à terme sur les principaux métaux précieux et sur taux d'intérêt**.

L'indice est composé de : 35 % or, 20 % argent, 20 % palladium, 20 % platine et 5 % Eurodollar 3 mois⁽¹⁾. Le fonds reproduira à la hausse comme à la baisse les variations de cet indice.

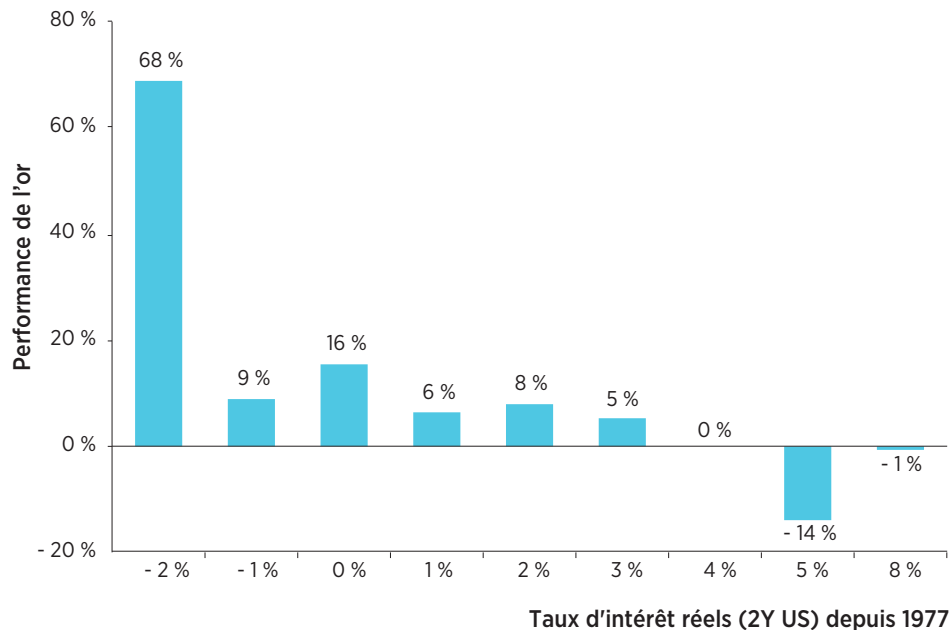
Le rebalancement de l'indice entre ces différents composants est réalisé quotidiennement.

OFI Precious Metals constitue ainsi une **offre simple et transparente, exposée aux secteurs de l'or et des métaux précieux**, sans investissements dans les actions minières du secteur.

Ce fonds **UCITS V** est couvert contre le risque de change et offre une liquidité quotidienne. Sa durée de placement recommandée est de 3 ans minimum.

⁽¹⁾ Méthodologie de calcul de l'indice disponible sur : www.ofipreciousmetals.com

L'or : un actif qui profite d'un environnement de taux d'intérêt réels faibles



Sources : OFI AM, Bloomberg au 31/12/17

Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Équipe de gestion



Benjamin LOUVET

Gérant de fonds
matières premières



OLIVIER DAGUIN

Gérant de fonds
matières premières

Les atouts

- Un accès simplifié au secteur de l'or et des métaux précieux, sans investissement dans les actions du secteur
- Aucun investissement en matières premières physiques
- Un savoir-faire développé par une équipe d'experts reconnus
- Un fonds UCITS V, couvert contre le risque de change et offrant une liquidité quotidienne

Les risques

- Perte en capital
- Investissement dans des instruments financiers à terme sur les matières premières
- Contrepartie
- Surexposition au marché
- Taux

Caractéristiques

CODES ISIN

Part XL : FR0013190287 • Part I : FR0011170786
Part R : FR0011170182 • Part RF : FR0013304441

FORME JURIDIQUE

FCP de droit français

CLASSIFICATION AMF

Fonds mixte

DATE DE CRÉATION

8 mars 2012, agréé par l'AMF

DEVISE

Euro

VALORISATION

Quotidienne

SOCIÉTÉ DE GESTION

OFI Asset Management

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Capitalisation

FRAIS D'ENTRÉE / DE SORTIE

2 % max / Néant

FRAIS DE GESTION COURANTS

Part XL : 0,40 % • Part I : 0,75 % • Part R : 1,50 %
(exercice précédent, clos le 31 décembre 2017)
Part RF : 1,00 %
(estimation annualisée, décembre 2018)

COMMISSION DE SURPERFORMANCE

Néant

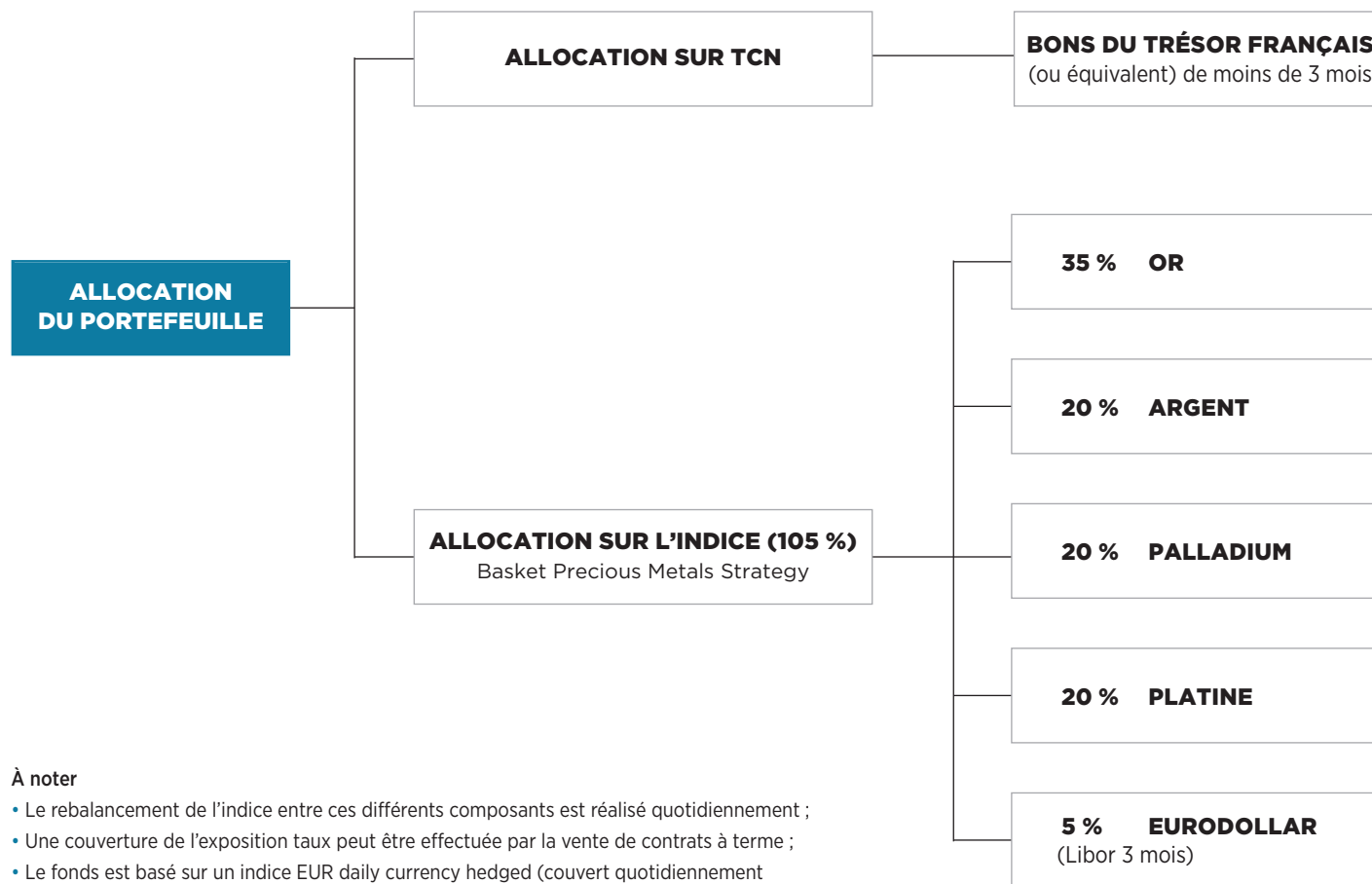
MONTANT DE SOUSCRIPTION MINIMUM

Part I : 250 000 € • Part R : 1 part
Part XL : 15 000 000 €

ÉCHELLE DE RISQUE*



Équipe de gestion au 31/12/17, susceptible d'évoluer. Pour plus d'informations : www.ofi-am.fr • *L'échelle de risque et de rendement est un indicateur allant de 1 à 7 et correspondant à des niveaux de risque croissants. La catégorie de risque et de rendement indiquée dans ce document est susceptible d'évoluer dans le temps. Elle est déterminée par application d'une méthodologie réglementaire. Pour plus de détails sur cette méthodologie, se référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC).



À noter

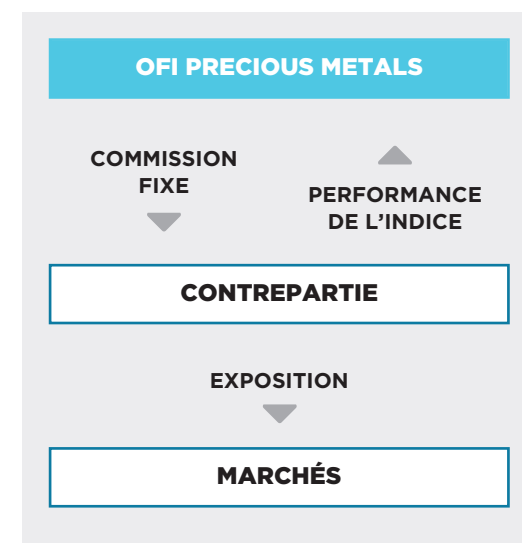
- Le rebalancement de l'indice entre ces différents composants est réalisé quotidiennement ;
- Une couverture de l'exposition taux peut être effectuée par la vente de contrats à terme ;
- Le fonds est basé sur un indice EUR daily currency hedged (couvert quotidiennement contre le risque de change).

LE SWAP

- Pour réaliser l'exposition aux métaux précieux, l'équipe de gestion a mis en place un contrat d'échanges de flux financiers.
- Ce swap consiste à échanger une commission fixe contre la performance de l'indice Basket Precious Metals Strategy.

COLLATÉRAL ET LIMITE DE RISQUE AVEC LA CONTREPARTIE

- Aucun collatéral : le fonds est essentiellement investi en Bons du Trésor Français (BTF).
- La limite d'engagement est fixée à la performance d'une journée de l'indice.



Ce document à caractère promotionnel est destiné exclusivement à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Le(s) fonds mentionné(s) dans le document a/ont été agréé(s) par l'AMF ou la CSSF et est(sont) autorisé(s) à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement,

il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès d'OFI Asset Management. OFI Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. OFI Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

CONTACT

+33 (0)1 40 68 17 17
contact@ofi-am.fr

Suivez-nous !

